



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics Territoriaux du Var
Union départementale CGT - Bourse du travail - 13, avenue Amiral Collet 83000 TOULON
Tel : 04 94 18 94 50 – 06 34 31 45 75 mail :csdcgt83@gmail.com

Toulon, le 20 avril 2026

Adresse aux Maires et Présidents des collectivités territoriales varoises

Objet : Pouvoir d'achat des agents territoriaux et hausse du prix des carburants et de l'énergie

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Les prix des carburants atteignent des records. A la pompe comme sur les factures d'énergie, mais aussi par répercussion sur nombre des produits du quotidien, l'Insee le mesure, l'addition va être de plus en plus salée alors que les salaires, eux, n'augmentent pas.

C'est d'autant plus vrai s'agissant des agents de la Fonction Publique. Au 1^{er} janvier 2026, le point d'indice n'ayant pas évolué, ce n'est pas moins de cinq échelons du grade C1 et les trois premiers échelons du grade C2 qui sont passés au dessous du Smic. Au delà des chiffres, ce sont des centaines de milliers d'agents territoriaux qui peinent à joindre les deux bouts.

Le ministre des Comptes Publics, David Amiel, reconnaît que le tassement des grilles désespèrent les agents qui ne voient plus de progression salariale, sans apporter toutefois de réponse concrète.

Vous le savez, la CGT revendique au niveau national et interprofessionnellement des augmentations générales de salaires, l'encadrement des prix de l'énergie, une fiscalité plus juste, la fin des superprofits, des investissements publics pour réduire les dépenses contraintes.

Au niveau local, dans les collectivités locales, mairies, agglomérations, pour beaucoup d'agents la voiture est indispensable pour se rendre au travail, ou même pour certains exercer leurs missions professionnelles : aides à domicile, assistantes familiales, ...

Ils et elles sont très nombreux à nous faire part de leurs difficultés.

Leurs doléances sont jusqu'ici restées lettre morte. Suite aux élections municipales les élus ne peuvent faire « l'éloge » des agents territoriaux et ne pas prendre en compte les attentes.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics Territoriaux du Var vous demande de prendre en responsabilité toutes les mesures nécessaires : indemnités mobilité, aides financières, adaptation de l'organisation du travail, mise en place de jours de télétravail, ... pour répondre à l'urgence de la situation et pour aider celles et ceux qui rendent le service public aux usagers chaque jour.

Dans l'attente d'une réponse favorable et de mesures prises, acceptez, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, notre sincère considération.

L'Animatrice Départementale
Laurence BAZZUCCHI